Compte-rendu du Parlement du 14 novembre 2026 en visio et convocation du parlement des 12 et 13 décembre

Cher.e.s tou.te.s, voici le compte rendu du parlement du 14 novembre et les informations concernant le prochain Parlement.

Le Parlement a été entièrement consacré au travail d'amendement du bulletin de vote qui sera soumis au Parlement du 12 et 13 décembre. Comme en a décidé le Parlement lors de son ultime vote, la décision du parlement sera soumise à l'ensemble des adhérent·e·s lors d'un vote qui devra être organisé dans les 48 heures qui succéderont le Parlement.

Le Parlement du 14 novembre a validé le bulletin de vote sur lequel se prononcera le parlement des 12 et 13 décembre. En toute logique, il n'y aura donc pas d'amendement soumis au Parlement de décembre.

Vous trouverez dans ce compte-rendu, les dates importantes du prochain parlement, le texte avec les amendements soumis au vote le 14 novembre, les résultats des votes ainsi que le texte final.

Le bureau tient à attirer l'attention de l'organisation : nous avons constaté après dépouillement que des membres de la CEN ont voté alors que seul·e·s les délégué·e·s ont le droit de vote. Pour rappel les membres de la CEN et de la CRC même s'il sont invité·e·s à assister et participer aux débats n'ont pas le droit de vote lors des Parlements. Il s'avère que cette erreur n'a pas eu d'incidence sur le résultat final des votes. Malgré tout nous souhaitons attirer l'attention de tou·te·s sur le fait qu'il serait préférable, par respect pour nos statuts et notre démocratie interne que cette erreur ne se reproduise pas à l'avenir car le risque pourrait être d'invalider une décision du parlement.

1. Parlement des 12 et 13 décembre

Le Parlement sera essentiellement consacré à la présidentielle afin de trancher entre les fenêtres soumises à la discussion des sections. Il s'agira également de finaliser le travail sur le programme et de procéder au renouvellement de quelques postes dans les instances. L'ordre du jour précis vous sera communiqué dès que possible.

Les dates à retenir :

- Envoi des contributions au débat avant le **vendredi 4 décembre à 18h** (Les contributions seront rassemblées dans un bulletin qui sera envoyé à l'ensemble des camarades le mardi 8 décembre. Alors nous sommes profondément désolé·e·s de la suite mais comme la confusion a été grande lors de la préparation du précédent parlement nous tenons à préciser qu'une contribution, est un texte individuel ou collectif de 4000 signes maximum. Elle est sensée nourrir les débats oraux du samedi et dimanche et n'est ni un amendement, ni une motion soumise aux votes.
- **Début du Parlement le samedi 12 décembre à 13h à la Générale (métro Mairie de Montreuil)**
- **Fin du Parlement le dimanche 13 décembre à 13h**

Nous vous invitons à désigner dès que possible vos délégué·e·s et à réserver vos billets de train afin de faciliter la logistique. Le transport, l'hébergement militant et le repas du samedi soir seront pris en charge par l'Après.

2. Feuille de vote : positionnement de l'APRÈS pour l'élection présidentielle de 2027

Le parlement de l'Après du 14 novembre a adopté la feuille de vote ci-dessous. Celle-ci est soumise à la discussion et au vote dans les sections puis le Parlement des 12 et 13 décembre tranche entre les différentes fenêtres proposées. Les adhérent·es sont appelé·e·s à se prononcer sur le vote du parlement des 12-13 décembre dans les 48h qui suivent. Les modalités de vote retenues sont le scrutin majoritaire à un tour.

Nous vivons actuellement une situation de décalage entre l'irresponsabilité politique de la gauche et les capacités de mobilisation de la société sur des questions qui sont l'ADN de la gauche. Ces capacités sont notamment démontrées par une jeunesse en mouvement, à la fois inquiète, joyeuse, solidaire et fondamentalement hostile au Rassemblement National. Elle est le cœur des mobilisations du 17 octobre qui ont fait éclater une crise politique aiguë. Dès lors, la responsabilité de la gauche est posée, à l'image des organisations syndicales et des associations de défense des libertés, elle doit se rassembler et agir pour aider à formuler des réponses politiques à la hauteur, à commencer par faire barrage à la restriction des libertés. De la stigmatisation d'une partie des manifestant.es à l'attentat négrophobe et islamophobe de Trappes, la course de vitesse est engagée d'une part contre un gouvernement qui joue le pourrissement tout en déployant une stratégie toujours plus liberticide et autoritaire, et d'autre part contre la montée du racisme et de l'antisémitisme, qui polarisent notre société tout en faisant le lit de l'extrême-droite.

Dans ce contexte, l'APRES déplore la situation actuelle de division à gauche dans laquelle l'élection présidentielle de 2027 va s'inscrire. Le risque de victoire de l'extrême droite, risque majeur de l'élection, est toujours plus élevé et, face à cela, les deux gauches prétendument "irréconciliables" se sont reconstituées. La puissance du mouvement social, confirmée le 24 octobre pourrait cependant permettre d'avancer vers des victoires revendicatives, être un point d'appui pour une dynamique unitaire à gauche et ainsi changer la donne politique. Si une telle dynamique en venait à transformer significativement le paysage à gauche, l'APRÈS serait évidemment amenée à rediscuter de sa position. Les éléments qui suivent prennent acte de la situation à l'instant T.

En élisant Raphaël Glucksmann comme candidat dès le 1er tour d'une primaire étriquée dans son périmètre comme dans la mobilisation qu'elle a suscitée, le choix effectué dessine une stratégie politique fondée non par la mobilisation unitaire des gauches, mais sur un rassemblement excluant LFI en rompant avec la gauche de transformation sociale pour rechercher le vote macroniste. Nous sommes totalement opposés à cette perspective.

Jean-Luc Mélenchon s'est autoproclamé candidat, alors que les plus grands doutes subsistent sur sa capacité à rassembler à un niveau qui lui permette non seulement d'accéder au second tour, mais surtout de le remporter face à l'extrême droite. Il donne peu de signes d'ouverture aux autres forces de gauche. Nous avons avec Jean-Luc Mélenchon des désaccords substantiels, stratégiques et programmatiques, notamment sur les questions internationales et le féminisme, néanmoins son programme a beaucoup de points communs avec celui que l'APRÈS est en train d'élaborer. Il faut

aussi noter que sa campagne rencontre un succès populaire incontestable notamment dans la jeunesse. Sa candidature est la mieux placée.

Deux autres candidatures ont été parties prenantes du processus de Bagneux, celle de Marine Tondelier et celle de François Ruffin. Les deux ont pour elles d'avoir défendu sans relâche une candidature unitaire de la gauche et des écologistes, sans exclusive vis-à-vis du PS ou de LFI. Marine Tondelier porte des préoccupations que nous partageons notamment sur le terrain de l'écologie politique et du féminisme et François Ruffin incarne un attachement aux questions sociales que nous partageons également. Son aventure avec Dominique de Villepin nous interroge cependant. Maintenues sans perspective de rassemblement, leurs candidatures font prendre le risque que la gauche n'atteigne pas le second tour.

Cette situation ne nous condamne pas à nous taire ou à disparaître, bien au contraire. À cet effet, nous menons des campagnes à partir des éléments essentiels de notre programme, dans la continuité de ce qui figurait dans le dernier tract national pour le 5 novembre. L'élection de Lula au Brésil, la nouvelle donne en Serbie, les midterms aux USA qui ont donné à voir la débâcle du Président Trump, lourdement battu : tout cela montre que la montée de l'extrême droite n'est pas inéluctable.

Notre candidate Clémentine Autain a fait savoir dès l'origine qu'en l'absence de la primaire à laquelle nous étions favorables, elle ne serait pas dans un jeu qui consisterait à ajouter une candidature dans une situation où la gauche serait déjà fragmentée. Comme elle s'y était engagée, elle n'a pas pour autant déserté le combat contre le macronisme finissant et l'extrême droite, à l'Assemblée et au cœur des mobilisations.

Nous continuons à défendre la nécessaire unité dans les luttes, dans la rue et à l'Assemblée nationale, pour exiger la justice sociale, la bifurcation écologique, la défense des libertés publiques et la fin des discriminations, et à proposer à toutes les forces de gauche de soutenir ensemble les mobilisations.

Nous continuons à défendre la nécessité du rassemblement de toute la gauche et des écologistes et à combattre l'idée qu'il y aurait deux gauches irréconciliables. Nous défendrons notamment la nécessité d'un accord programmatique et électoral aux élections législatives qui suivront vraisemblablement la présidentielle, avec l'objectif d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Nous continuons à défendre la perspective de construire, au lendemain de l'élection de 2027, quelle qu'en soit l'issue, un parti politique de transformation sociale et écologiste, pluraliste et démocratique pour résister et agir. Nos initiatives dès maintenant doivent contribuer à une telle issue. Nous poursuivons les contacts avec les Écologistes, Debout, Génération.S, Alternative communiste, le NPA-A, les verts populaires, la Gauche Éco-socialiste et toutes les forces disponibles et volontaires pour affirmer des propositions communes dans la situation actuelle et préparer l'avenir. Nous devons également contribuer à cette perspective en achevant notre programme et en le versant au débat public à gauche afin d'en faire une plateforme de discussion et de rassemblement avec les forces de gauche et écologistes.

Dans la campagne présidentielle, nous voulons mettre en avant nos idées, notre orientation, nos préoccupations unitaires, antifascistes, nos objectifs de transformation sociale et écologique.

Nous poursuivons notre campagne contre le Rassemblement national, qui doit s'élargir et s'approfondir afin de peser dans le débat et les mobilisations. Nous appuyons les mobilisations sociales, décisives pour emporter des victoires.

Prenant acte du paysage politique tel qu'il se dessine pour l'élection présidentielle, et déplorant l'absence de candidature unitaire permettant de répondre aux aspirations profondes de l'électorat de gauche et du mouvement social actuel, l'APRÈS décide (**au choix**)

Fenêtre 1 : d'appeler à voter pour Jean-Luc-Mélenchon et de mener en sa faveur une campagne indépendante de LFI, unitaire et critique avec toutes les forces qui le souhaitent, pour peser dans la campagne présidentielle. De poursuivre notre bataille pour un pacte de législature et pour affirmer la nécessité d'un gouvernement de toute la gauche.

Fenêtre 2 : de soutenir une candidature ayant participé au processus de Bagneux, François Ruffin ou Marine Tondelier

Fenêtre 3 : d'appeler à voter indifféremment pour un.e candidat.e de gauche

Fenêtre 4 : de poursuivre le travail unitaire en proposant une candidature qui soit un débouché solide au mouvement social actuel et qui rassemble le plus largement possible pour que la gauche puisse aller au second tour et l'emporter.

Suite aux votes n° 12 à 19 sur les Fenêtres et les amendements proposés (cf fin du CR).

3. **Compte-rendu du Parlement du 14 novembre**

Liste des sections représentées au parlement du 14 novembre : Alpes-de-Haute-Provence (2), Hautes-Alpes (2), Alpes-Maritimes (1), Bouches-du-Rhône (2), Calvados (2), Cher (1), Corse (1), Côte-d'Or (1), Dordogne (3), Drôme/ Ardèche (2), Eure (1), Finistère (1), Gard (3), Haute-Garonne (4), Gironde (3), Hérault (3), Ille-et-Vilaine (2), Indre-et-Loire (4), Isère (2), Loire-Atlantique (3), Loiret (1), Maine-et-Loire (1), Marne/Ardennes (1), Meurthe-et-Moselle (1),Morbihan (2), Moselle (2), Nord (2), Oise (1), Pyrénées-Atlantique (2), Haute-Pyrénées (2), Pyrénées-Orientales (2), Bas-Rhin (2), Rhône (4), Sarthe (3), Paris (8), Seine-Maritime (3), Seine-et-Marne (2), Yvelines (1), Somme (2), Tarn (1), Var (2), Hauts-de-Seine (3), Seine-Saint-Denis (6), Val-de-Marne (2), Guyane (1), Français de l'étranger (1), Après-Jeunes (4),

Relevés des votes du Parlement :

Les amendements votés apparaissent en violet ou en rouge quand ils ont été fusionnés. Les résultats et les explications sont en bleu.

Il y a 107 votant·e·s.

Il s'agit d'un texte proposé par la CEN en prévision du parlement du 14 novembre, conformément au mandat qui lui a été donné par le parlement du 4 octobre. C'est une base de travail dont l'ensemble des militant·es pourront s'emparer ainsi que le parlement.

La CEN a fait le choix d'un texte unique avec fenêtres. Il est conçu comme un bulletin de vote que le parlement pourra discuter et amender après débat dans les sections territoriales, le 14 novembre. En tant que bulletin de vote, s'il inclut évidemment des éléments d'analyse de la situation, il n'est pas une résolution générale ni un document d'analyse des mobilisations en cours. Les débats se poursuivront ensuite, cette fois dans l'objectif de trancher entre les diverses options.

Vote n° 1 (choix entre les options, abst, nppv) : *La décision sur la stratégie présidentielle de l'Après sera adoptée*

1. par le parlement des 12 et 13 décembre. (texte initial) ***06%***

2. par le parlement de décembre puis ratifiée par l'ensemble des adhérent-e-s (38 + 59-1 + 14-1 + 45-1 + 44) ***46%***

3. par le vote direct des adhérent-e-s après le parlement de novembre

(31-1, 64, 75-4 + 45-1) ***47%***

+ abst 0%

+ NPPV 0%

Pour tenir compte des résultats très serrés il a été décidé de faire un 2ème tour uniquement sur les choix 2 et 3 (avant ou après le parlement de novembre).

2ème tour du 1er vote:

1- Vote des adhérent.es après le parlement de novembre 48%

2- Vote des adhérent.es après le parlement de décembre 48%

Abs 3% + NPPV **1%**

Compte tenu des résultats et de la stricte égalité, il a été décidé de passer aux votes suivants et de trouver plus tard une façon de trancher.

Après que tous les amendements ont été soumis au vote un débat a eu lieu. Ce débat fut tranché par 2 votes, le 1er qui a permis de valider le principe du vote puis le vote en temps que tel. La formulation du dernier vote fut issue d'une proposition conjointe de Clémentine Autain et Danielle Simonnet :

Le vote sur le principe du vote **Pour 85%/Contre 12%/Abst 0%/NPPV 2%)**

Puis le vote ultime du parlement:

option 1 : les adhérent·es de l'APRES se prononcent par vote électronique dans la semaine qui précède le parlement des 12-13 décembre ***42%***

option 2 : les adhérent·es se prononcent sur le vote du parlement des 12-13 décembre dans les 48h qui suivent ***55% adopté***

Vote n° 2 (choix entre les options, abst, nppv) : *Les modalités de vote retenues sont*

1. scrutin majoritaire à un tour ***42% (adopté)***

2. le jugement majoritaire (59-2) ***18%***

3. scrutin majoritaire à 2 tours s'il y a plus que deux fenêtres (49) ***35%***

Abs 4%

NPPV 2%

1. Nous vivons actuellement une situation de décalage entre l'irresponsabilité politique de la gauche et les capacités de mobilisation de la société sur des questions qui sont l'ADN de la gauche. Ces capacités sont notamment démontrées par une jeunesse en mouvement, à la fois inquiète et joyeuse, solidaire et fondamentalement hostile au Rassemblement national. Elle est le cœur des mobilisations du 17 octobre qui ont fait éclater une crise politique aiguë. Dès lors, la responsabilité de la gauche est posée, à l'image des organisations syndicales et des associations de défense des libertés, elle doit se rassembler et agir pour aider à formuler des réponses politiques à la hauteur, à commencer par faire barrage à la restriction des libertés. Nous sommes désormais dans une course de vitesse, avec un gouvernement qui joue le pourrissement, après l'attentat de Trappes.

Amendement du 30 **intégré** : remplacer "à la fois inquiète et joyeuse, solidaire et fondamentalement hostile au Rassemblement national" par ""à la fois inquiète, joyeuse, solidaire et fondamentalement hostile au Rassemblement National."

Vote n°3 (Pour 77%/Contre 17%/Abs 6%/NPPV 1%) Amendement 37 + 75-1 :

amendement adopté

Remplacer "Nous sommes désormais dans une course de vitesse, avec un gouvernement qui joue le pourrissement, après l'attentat de Trappes."

Par :

« De la stigmatisation d'une partie des manifestant.es à l'attentat négrophobe et islamophobe de Trappes, la course de vitesse est engagée d'une part contre un gouvernement qui joue le pourrissement tout en déployant une stratégie toujours plus liberticide et autoritaire, et d'autre part contre la montée du racisme et de l'antisémitisme, qui polarisent notre société tout en faisant le lit de l'extrême-droite. »

2. Dans ce contexte, l'APRES déplore la situation actuelle de division à gauche dans laquelle l'élection présidentielle de 2027 va s'inscrire. Le risque de victoire de l'extrême droite est toujours plus élevé et, face à cela, les deux gauches prétendument irréconciliables se sont reconstituées. La puissance du mouvement social, confirmée le 24 octobre pourrait cependant permettre d'avancer vers des victoires revendicatives, être un point d'appui pour une dynamique unitaire à gauche et ainsi changer la donne politique. Si une telle dynamique en venait à transformer significativement le paysage à gauche, l'APRES serait évidemment amenée à rediscuter de sa position. Les éléments qui suivent prennent acte de la situation à l'instant T.

Amendement du 29 intégré: après "Le risque de victoire de l'extrême droite est toujours plus élevé" ajouter "risque majeur de l'élection".

3. En élisant Raphaël Glucksmann comme candidat dès le 1er tour d'une primaire étriquée dans son périmètre comme dans la mobilisation qu'elle a suscitée, le choix effectué dessine une stratégie politique fondée non par la mobilisation unitaire des gauches, mais sur un rassemblement excluant LFI et recherchant le vote macroniste. Nous sommes totalement opposés à cette perspective.

Vote n°4 (Pour38%/Contre49%/Abst11%/NPPV2%): Amendements du 69-1 :

rejeté

Remplacer "le choix effectué dessine une stratégie politique fondée non sur la mobilisation unitaire des gauches, mais sur un rassemblement excluant LFI et recherchant le vote macroniste. Nous sommes totalement opposés à cette perspective."

par :

"le choix effectué dessine une stratégie politique fondée non sur la mobilisation des gauches, mais en excluant LFI et en recherchant le vote du centre gauche. Nous sommes totalement opposés à toute perspective renvoyant aux gauches irréconciliables."

Vote n°5 (Pour71%/Contre14%/Abst12%/NPPV3%): Amendement du 13-1 :

adopté

Remplacer "et recherchant le vote macroniste"

par

"en rompant avec la gauche de transformation sociale pour rechercher le vote macroniste"

4. Jean-Luc Mélenchon s'est auto-désigné candidat, alors que les plus grands doutes subsistent sur sa capacité à rassembler à un niveau qui lui permette non seulement d'accéder au second tour, mais surtout de le remporter face à l'extrême droite. Il ne donne malheureusement aucun signe d'ouverture aux autres forces de gauche. Nous avons avec Jean-Luc Mélenchon des désaccords substantiels, stratégiques et programmatiques, notamment sur les questions internationales et le féminisme, néanmoins son programme a beaucoup de points communs avec celui que l'APRES est en train d'élaborer. Il faut aussi noter que sa campagne rencontre un succès populaire incontestable notamment dans la jeunesse.

Amendement du 30 intégré :

remplacer

“les deux gauches prétendument irréconciliables”

par

“les deux gauches prétendument “irréconciliables””

Amendement du 30 (Vote 5bis) (Pour 46%/Contre 13%/Abst 32%/NPPV 9%)

adopté

“Jean-Luc Mélenchon s’est auto-désigné candidat”

Remplacé par: “Jean-Luc Mélenchon s’est autoproclamé candidat”

Amendement du 30 (vote 5 ter) : (Pour 44%/Contre 39%/Abst 12%/NPPV 5%)

adopté

« Il ne donne malheureusement aucun signe d’ouverture aux autres forces de

gauche »

Remplacé par : « Il donne peu de signes d’ouverture aux autres forces de gauche

Vote n°6 (Pour **26%**/ Contre **59%**/Abst **8%**/NPPV **6%**):Amendement du 76-1 :

rejeté

Remplacer “notamment sur les questions internationales et le féminisme “

par :

“en premier lieu sur le refus de l’unité de toute la gauche, d’autres notamment sur les questions internationales (Ukraine en particulier) et le féminisme (affaire Quatennens).”

Vote n°7 (Pour **36%**/Contre **54%**/Abst **7%**/NPPV **2%**): Amendement du 75-2 :

rejeté

Ajouter après “féminisme” :

“et sur son début de campagne minée par les formules à connotation antisémite”

Vote n°8 (Pour **47%**/Contre **42%**/Abst **11%**/NPPV 0%): Amendement du 29-2 :

adopté

Ajouter à la fin du paragraphe :

“Sa candidature est la mieux placée.”

5. Deux autres candidatures ont été partie prenante du processus de Bagneux, celle de Marine Tondelier et celle de François Ruffin. Les deux ont pour elles d’avoir défendu sans relâche une candidature unitaire de la gauche et des écologistes, sans exclusive vis-à-vis du PS ou de LFI. Marine Tondelier porte des préoccupations que nous partageons notamment sur le terrain de l’écologie politique et du féminisme et François Ruffin incarne un attachement aux questions sociales que nous partageons également. Son aventure avec Dominique de Villepin nous interroge cependant. Maintenues sans perspective de rassemblement, leurs candidatures font prendre le risque que la gauche n’atteigne pas le second tour.

Vote n°9 (Pour**41%**/Contre**50%**/Abst**9%**/NPPV**1%**): Amendement du 35 :

rejeté

Supprimer

« Son aventure avec Dominique de Villepin nous interroge cependant. »

Amendement 69-2 (vote 9 bis):(Pour**28%**/Contre**64%**/Abst**7%**/NPPV**2%**)

rejeté

Ajouter:

“Quant à la candidature solitaire de Fabien Roussel, elle fracture un PCF menacé de disparition”.

6. Cette situation ne nous condamne pas à nous taire ou à disparaître, bien au contraire. L'élection de Lula au Brésil, la nouvelle donne en Serbie, les midterms aux USA dans laquelle le Président Trump est mal en point : tout cela montre que la montée de l'extrême droite n'est pas inéluctable.

Vote n°10 (Pour**42%**/Contre**34%**/Abst**17%**/NPPV**7%**) : Amendement 76-2 ;

adopté

Ajouter après “au contraire.” :

“ À cet effet, nous menons des campagnes à partir des éléments essentiels de notre programme, dans la continuité de ce qui figurait dans le dernier tract national pour le 5 novembre.”

Amendement fusionné (Jeunes-1 + 76-3) **intégré**

remplacer “dans laquelle le Président Trump est mal en point”

par

“qui ont donné à voir la débâcle du Président Trump, lourdement battu”.

7. Notre candidate Clémentine Autain a fait savoir dès l’origine qu’en l’absence de la primaire à laquelle nous étions favorables, elle ne serait pas dans un jeu qui consisterait à ajouter une candidature dans une situation où la gauche serait déjà fragmentée. Comme elle s’y était engagée, elle n’a pas pour autant déserté le combat contre le macronisme finissant et l’extrême droite, à l’Assemblée et au cœur des mobilisations.

8. Nous continuons à défendre la nécessaire unité dans les luttes et dans la rue pour exiger la justice sociale, la bifurcation écologique, la défense des libertés publiques et la fin des discriminations, et à proposer à toutes les forces de gauche de soutenir ensemble les mobilisations.

Amendements Jeunes-2 intégré:

après “*dans la rue”* ajouter “et à l’Assemblée nationale”

Vote n°11 (Pour**44%**/Contre**48%**/Abst**7%**/NPPV**1%**): Amendement 69-3 :

rejeté

ajouter à la fin

“Mais dans l’immédiat l’objectif n°1 est de ne pas avoir le RN au pouvoir.”

9. Nous continuons à défendre la nécessité du rassemblement de toute la gauche et des écologistes et à combattre l’idée qu’il y aurait deux gauches irréconciliables. Nous défendrons notamment la nécessité d'un accord programmatique et électoral aux élections législatives qui suivront vraisemblablement la présidentielle, avec l’objectif d’une majorité de gauche à l’Assemblée nationale.

10. Nous continuons à défendre la perspective de construire, au lendemain de l'élection de 2027, quelle qu'en soit l'issue, un parti politique de transformation sociale et écologiste, pluraliste et démocratique pour résister et agir. Nos initiatives dès maintenant doivent contribuer à une telle issue. Nous poursuivons les contacts avec les Écologistes, Debout, Génération.S et toutes les forces disponibles pour affirmer des propositions communes dans la situation actuelle et préparer l'avenir. Nous devons également contribuer à cette perspective en achevant notre programme et en le versant au débat public à gauche afin d'en faire une plateforme de discussion et de rassemblement avec les forces de gauche et écologistes.

Amendement 75-3 (vote 11 bis) (Pour**50%**/Contre**32%**/Abst**11%**/NPPV**6%**) :

adopté

ajouter après "Génération.S" : "Alternative communiste, le NPA-A, les verts populaires, "

+ il a été proposé de rajouter la "G.E.S" dans la liste des organisations. Il n'y a pas eu opposition.

Amendement du 30 intégré

"[...] et toutes les forces disponibles[...]"

Réécrit ainsi:

"[...] et toutes les forces disponibles et volontaires[...]"

11. Dans la campagne présidentielle, nous voulons mettre en avant nos idées, notre orientation, nos préoccupations unitaires, antifascistes, nos objectifs de transformation sociale et écologique. Nous poursuivons notre campagne contre le Rassemblement national, qui doit s'élargir et s'approfondir afin de peser dans le débat et les mobilisations. Nous appuyons les mobilisations sociales, décisives pour emporter des victoires.

12. Prenant acte du paysage politique tel qu'il se dessine pour l'élection présidentielle, et déplorant l'absence de candidature unitaire permettant de répondre aux aspirations profondes de l'électorat de gauche et du mouvement social actuel, l'APRÈS décide (au choix)

Fenêtre 1 : d'appeler à voter pour Jean-Luc-Mélenchon et de mener en sa faveur une campagne indépendante de LFI, mais unitaire avec toutes les forces qui le souhaitent, pour peser dans la campagne présidentielle

Vote n°12 (Pour**70%**/Contre**18%**/Abst**9%**/NPPV**3%**) : Amendements du 31 :

adopté

Ajouter à la suite

« De poursuivre notre bataille pour un pacte de législature et pour affirmer la nécessité d'un gouvernement de toute la gauche »

Vote n°13 (Pour**53%**/Contre**39%**/Abst**6%**/NPPV**2%**) : Amendement du 13 :

adopté

Remplacer "mais unitaire"

par

"unitaire et critique"

Vote n°14 (choix entre les options suivantes, abst ou nppv)

1. texte initial (et 13) **60% adopté**
2. amendement 59 **9%**
3. amendement 14-2 **5%**
4. amendement 69 **7%**
5. amendement 45 **9%**

Amendement du 59 : remplacer la fenêtre 1 par :

« Rejoindre la dynamique de campagne de Jean-Luc Mélenchon afin de contribuer à la victoire de la gauche à l'élection présidentielle, en y faisant valoir notre culture unitaire et notre volonté de rassemblement de toutes les forces de gauche et écologistes. »

Amendement du 14-2 : remplacer la fenêtre 1 par :

"Seule l'union peut permettre à un candidat de la gauche sociale et écologique d'accéder à la Présidence de la République. L'APRÈS regrette que les divisions l'aient emporté sur le rassemblement. Cette division fait le jeu de l'extrême droite. En conséquence, nous appelons à voter pour Jean-Luc Mélenchon en menant une campagne indépendante."

Amendement du 69-4 : remplacer la fenêtre 1 par

« De construire, avec les unitaires, une campagne commune de soutien à JLM 2027 pour faire gagner la gauche rassemblée autour d'un programme de rupture. »

Amendement du 45-2 : remplacer la fenêtre 1 par :

"L'APRÈS soutient en très grande partie le programme l'Avenir en Commun et en partage les grandes lignes sur toutes les thématiques sociétales. L'APRÈS considère que ce programme abouti répond en grande partie aux aspirations de nos concitoyen.ne.s dans la perspective d'améliorer leur quotidien et d'aller vers des jours heureux.
Dans cette logique, l'APRÈS se propose de rallier le projet de l'Avenir en commun, sous réserve qu'un accord programmatique et électoral en vue des élections législatives soient trouvés avec le candidat porteur du programme l'Avenir en commun."

Fenêtre 2 : de soutenir une candidature ayant participé au processus de Bagneux, François Ruffin ou Marine Tondelier

Vote n°15 : (Pour**31%**/Contre**62%**/Abst**4%**/NPPV**3%**) : Amendement du 44 + 49-2+ 76-2 :

rejeté

supprimer la fenêtre

Fenêtre 3 : d'appeler à voter indifféremment pour un.e candidat.e de gauche

Vote n°16 : (Pour**37%**/Contre**56%**/Abst**4%**/NPPV**3%**) : Amendement du 44 + 49-2 + 76-2 :

rejeté

supprimer la fenêtre

Vote n°17 : (choix entre les options suivantes, abst ou nppv)

1. Texte initial **44%**(**adopté**)
2. Amendement du 27 **8%**

3. Amendement du 75-5 **20%**

4. Amendement du 49-2 **9%**

Abs 37%

Amendement du 27 : Après le mot "gauche" ajouter “s'engageant clairement à ne tenter aucun rapprochement, officiel ou officieux, avec toute candidature ou toute personnalité politique du centre et/ou de la droite.”

Amendement du 75-5 : remplacer par :

“d’appeler à voter pour un.e candidat.e de gauche tout en intervenant par une campagne antifasciste et pour l’unité de la gauche dans les mobilisations et aux législatives”.

Amendement du 49-2 : remplacer la fenêtre 3 :

« Entamer des négociations avec La France Insoumise en vue d'un accord unitaire, présidentiel et législatif. »

Fenêtre 4 : poursuivre le travail unitaire en proposant une candidature qui soit un débouché solide au mouvement social actuel et qui rassemble le plus largement possible pour que la gauche puisse aller au second tour et l’emporter.

Vote n°18 : (Pour**29%**/Contre**45%**/Abst**18%**/NPPV**8%**) **:**

rejeté

Amendement du 33 : ajouter “L'APRÈS retrouvera sa place dans ce processus.”

Vote n°19 : (choix entre les options suivantes, abst ou nppv)

1. Texte initial **41%(adopté)**
2. Amendement du 69-5 /76 **37%**
3. Amendement du 49-4 (**supprimé par la section**)
4. Amendement du 45 **4%**

Abs 9%

NPPV 4%

fusion 76 et 69 : Poursuivre le travail unitaire pour offrir un débouché politique au mouvement social actuel, porter ses aspirations et ses exigences, tout en étant capable de rassembler largement.

Notre objectif est clair : créer les conditions pour que la gauche accède au second tour de l'élection présidentielle et puisse l'emporter.

C'est une vraie tâche de conviction à mener qui doit nous permettre d'aboutir à une candidature unique de la gauche aux élections à venir.

Ce travail fera l'objet d'un bilan au Parlement des 12 et 13 décembre et pourra nous conduire à formuler notre positionnement.

Amendement du 49-4 : remplacer la fenêtre 4 par :

« poursuivre le travail unitaire pour soutenir, le cas échéant, une candidature existante ou future qui soit un débouché solide au mouvement social actuel et qui rassemble le plus largement possible pour que la gauche puisse aller au second tour et l'emporter »

Amendement du 45 : remplacer la fenêtre 4 par :

"Proposer aux autres forces de la gauche de rupture de construire un accord électoral commun, étape indispensable d'une démarche collective visant à définir les conditions de notre soutien à une candidature présidentielle de rupture, Jean-Luc Mélenchon ou autre candidat.e. Celle-ci devra être le prolongement politique du mouvement social actuel, porter ses aspirations et ses exigences, tout en étant capable de rassembler largement. Notre objectif est clair : créer les conditions pour que la gauche de rupture accède au second tour de l'élection présidentielle et puisse l'emporter."